



Occitanie
Biodiversité
Agence régionale



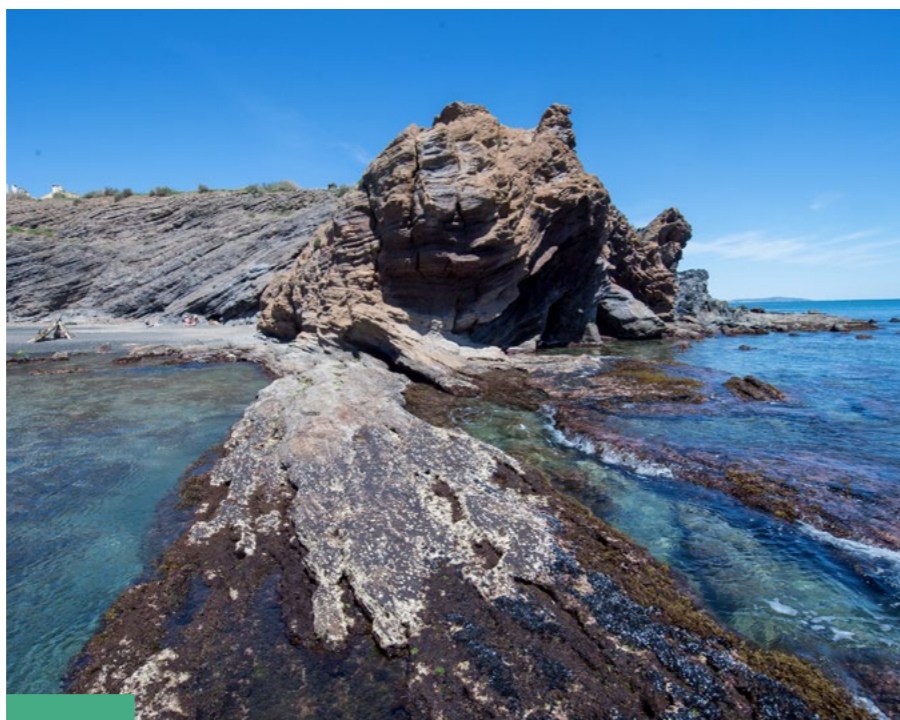
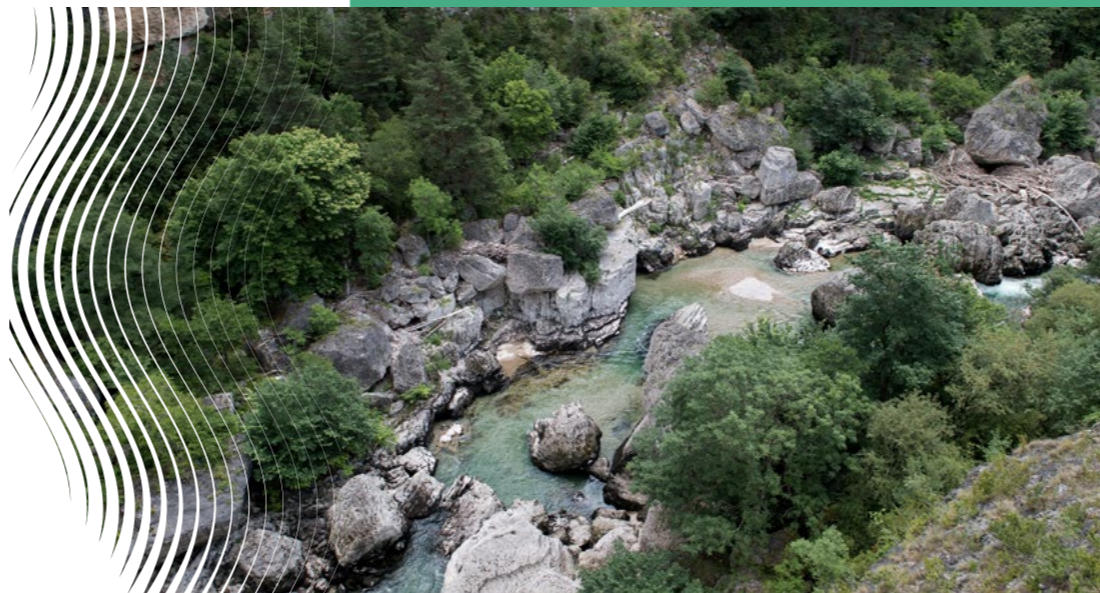
RAPPORT D'ACTIVITÉ



ARB Occitanie,
au service de la biodiversité
et de ses acteurs

2019

SOMMAIRE



02

LES MISSIONS

p.15

PARTIE 1 //

Valorisation de la connaissance
et mobilisation citoyenne

p.16

PARTIE 2 //

Mise en réseau des acteurs

p.23

PARTIE 3 //

Accompagnement des
porteurs de projets

p.27

LEVIERS D' ACTIONS TRANSVERSAUX

p.34

LE BILAN FINANCIER

p.36

01

L'AGENCE

p. 7

La coopération, fondement
du fonctionnement de l'ARB Occitanie

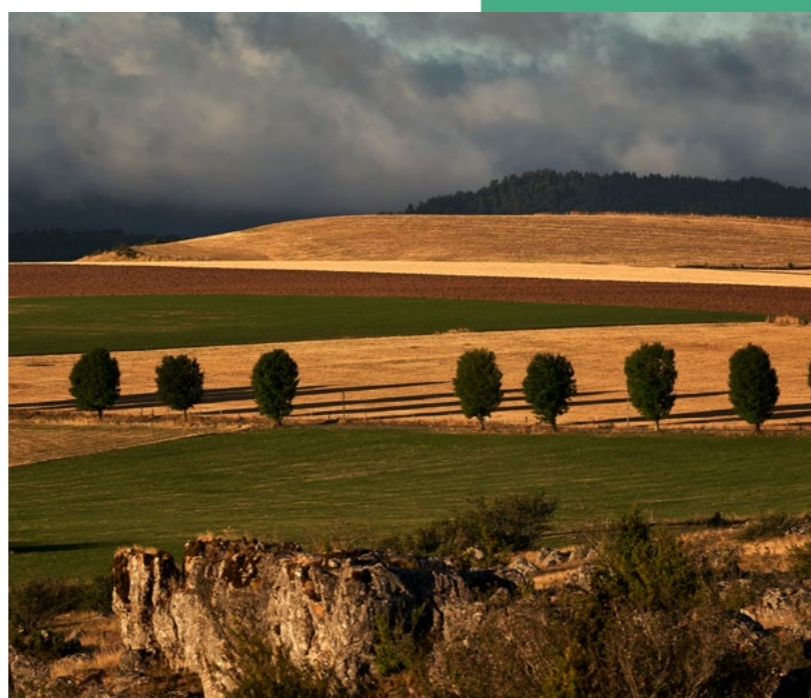
p. 8

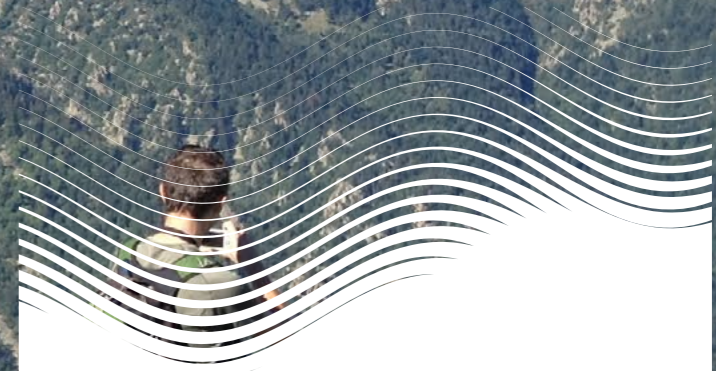
Une équipe resserrée mais de grands
projets à réaliser ensemble

p.11

Le temps fort de 2019

p.12





La Région Occitanie et l'Office Français de la Biodiversité ont été à l'initiative de la création du premier Etablissement Public de Coopération Environnementale à voir le jour en France, l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB) Occitanie, qui est née dès septembre 2018.

Structure de collaboration et plateforme concrète de coopération, l'ARB Occitanie a vécu en 2019 sa première année pleine d'existence, avec une montée en puissance progressive au gré des recrutements formant désormais l'équipe de l'agence.

3 missions phares guident l'action de l'ARB Occitanie :

1. la valorisation de la connaissance naturaliste et la mobilisation citoyenne ;
2. la mise en réseau des acteurs ;
3. l'accompagnement des porteurs de projet.

Nous allons revenir dans ce document sur les temps forts 2019 de notre agence et sur les perspectives 2020.



L'AGENCE

UN OUTIL CONÇU PAR LES ACTEURS
ET POUR LES ACTEURS DE LA
BIODIVERSITÉ

La coopération, fondement du fonctionnement de l'ARB Occitanie

L'année 2019 a constitué la première année de fonctionnement complet de l'ARB Occitanie. Autorisée formellement par un arrêté du préfet de région en date du 21 septembre 2018, la création de l'ARB Occitanie s'est mise en musique par la réunion régulière de sa gouvernance tout au long de l'année 2019.



C'EST AINSI QUE LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION S'EST
RÉUNI À 3 REPRISES :

-  **Le 15 mars**
à Lézignan-Corbières ;
-  **Le 24 septembre**
à Narbonne ;
-  **Le 16 décembre**
à Narbonne.

Ces réunions ont permis de finaliser l'organisation fonctionnelle de l'ARB, en faisant évoluer les outils de pilotage et de contrôle de l'établissement public en temps réel et au regard de la pratique. C'est ainsi que le règlement intérieur a été progressivement adapté (notamment pour renforcer le rôle des instances de gouvernance), que le protocole de coopération du comité des financeurs a été instauré et que le tableau des emplois a été affiné. Le Conseil d'administration (CA) a également joué un rôle central dans la désignation de la direction de l'établissement public et ainsi dans la détermination des orientations de l'ARB.

Les réunions du CA ont également permis le lancement de chantiers stratégiques, à l'instar du déploiement en Occitanie de l'initiative « Territoires Engagés pour la Nature » (TEN) ou de l'opération pilote sur la gestion adaptative des aires protégées.

Dans son rôle d'orientation stratégique des activités de l'agence, le Comité d'orientation (ComOr) s'est réuni en amont des réunions du Conseil d'administration, pour en constituer l'aiguillon et en éclairer les débats. Un trio d'animation a été désigné afin d'assurer le pilotage et d'organiser les travaux de cette instance, regroupant la Région Occitanie, le Département du Lot et Réserves Naturelles de France.

Dans la volonté de se saisir pleinement du sujet de la mobilisation citoyenne, le ComOr a particulièrement suivi les expérimentations citoyennes portées par l'ARB avec l'Office Français de la Biodiversité et a souhaité constituer une plateforme de contribution aux grands événements internationaux initialement projetés en 2020. C'est notamment ce travail qui a conduit à l'émergence de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « mobilisation citoyenne & biodiversité », afin de donner une suite concrète aux enjeux qui s'affirment en ComOr.



LE COMITÉ D'ORIENTATION
S'EST ÉGALEMENT RÉUNI AUX
DATES SUIVANTES :

-  **Le 15 mars**
à Lézignan-Corbières ;
-  **Le 24 septembre**
à Narbonne.

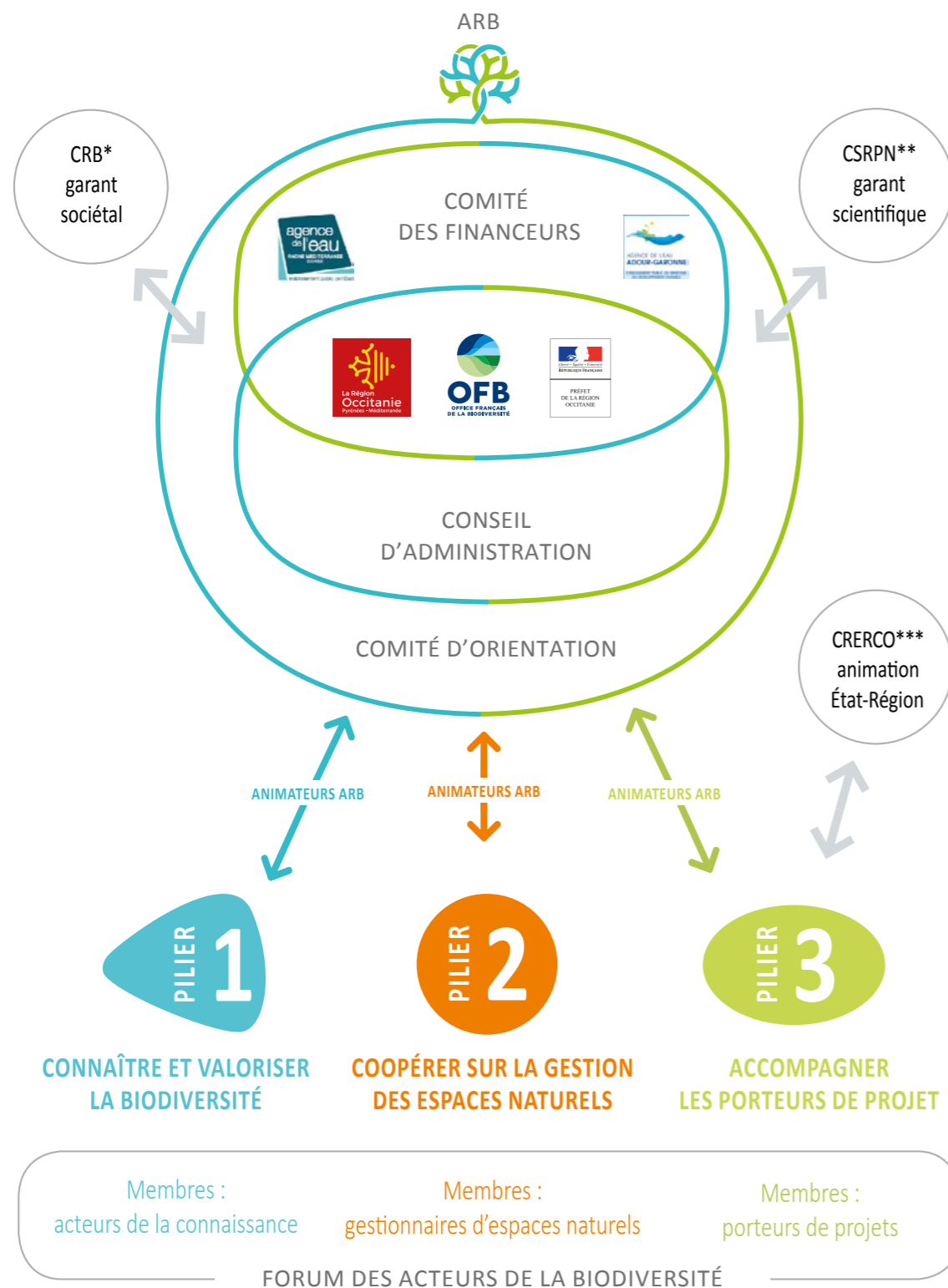


La vigueur des échanges et l'interaction constante entre les instances de l'ARB constituent des gages de la vitalité démocratique de l'agence.

L'ensemble des partenaires de l'ARB se sont par ailleurs réunis le 22 novembre 2019 à Montpellier à l'occasion du 1^{er} Forum des acteurs de l'ARB. Cet événement a permis de réunir les 3 groupes-projets qui constituent la base-même de la gouvernance de l'ARB, rappelant que l'activité de l'agence repose avant tout sur cette remontée du terrain et sur la collaboration que les acteurs souhaitent établir.

La vigueur des échanges et l'interaction constante entre les instances de l'ARB constituent des gages de la vitalité démocratique de l'agence. L'établissement public joue ainsi pleinement son rôle de structure de coopération, avec une gouvernance approfondie au service d'actions pleinement opérationnelles.

Schéma de gouvernance l'ARB Occitanie



* CRB : Comité Régional de la Biodiversité
 ** CSRPN : Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
 *** CRERCO : Communauté Régionale Eviter-Réduire-Compenser Occitanie



Une équipe resserrée mais de grands projets à réaliser ensemble

La mise en route opérationnelle au 1^{er} janvier 2019 de l'Agence Régionale de la Biodiversité Occitanie s'est appuyée sur une petite équipe de 4 salariés, qui s'est progressivement étoffée pour atteindre 8 agents en fin d'année.

Cette équipe, amenée à s'étoffer encore au cours de l'année 2020, est chargée, à l'interface des instances de gouvernance et des besoins des acteurs, d'impulser et de faciliter initiatives et projets en faveur de la biodiversité sur le territoire régional.

Cette année 2019 aura également permis, à travers le recrutement de son Directeur, Simon Woodsworth, d'asseoir l'organisation interne de l'agence et de la rendre ainsi pleinement opérationnelle.

Enfin, l'année 2019 aura été marquée par le départ à la retraite de Thierry Percie Du Sert, dont la carrière professionnelle au service des acteurs et des espaces naturels régionaux se clôture sur la mise en route opérationnelle de l'Agence Régionale de la Biodiversité Occitanie.



Le temps fort de 2019

Le principal temps fort de l'année 2019 est incontestablement le Forum des acteurs de l'ARB Occitanie qui s'est tenu le 22 novembre à Montpellier et a réuni plus de 200 participants. Cette journée conviviale a permis de rassembler l'ensemble des acteurs œuvrant aux côtés de l'ARB pour une meilleure prise en compte de la biodiversité.



Groupe-projet pilier 1
Connaître et valoriser la biodiversité



Groupe-projet pilier 2
Coopérer sur la gestion des espaces naturels



Groupe-projet pilier 3
Accompagner les porteurs de projets

La matinée a été consacrée aux réunions des groupes-projet relatifs aux 3 piliers d'intervention de l'agence.

Ces échanges ont permis de faire le bilan des actions menées en 2019, de donner les perspectives pour les orientations de l'année 2020, mais également pour les piliers 1 et 2 de mettre en place la gouvernance des groupes-projet et de désigner leurs représentants au Comité d'orientation de l'agence.

L'après-midi, placé sous le signe de la mobilisation de l'ensemble des acteurs, a été marqué par 3 temps forts.



La majorité des représentations de la nature se construit au contact de l'expérience

Je crois qu'en travaillant ensemble, on peut avoir des solutions

C'est en préservant la nature qu'on va pouvoir continuer à y vivre

Associations, collectivités, chercheurs se sont réunis autour du thème de la mobilisation et des actions engagées sur le terrain. Des exemples concrets d'actions menées sur le territoire régional ont permis d'identifier quelques-uns des ressorts permettant de mobiliser l'ensemble des parties prenantes sur un projet ou un territoire en faveur de la biodiversité.



L'état d'esprit ARB c'est un esprit collectif, complémentaire et collaboratif

L'ARB doit être le facilitateur, le point d'entrée pour tous, c'est ce qui lui donnera une plus-value pour les acteurs

Les cinq financeurs régionaux de la biodiversité, que sont la Région Occitanie, l'Office Français de la Biodiversité, les agences de l'eau Adour-Garonne et Rhône Méditerranée ainsi que l'État, ont présenté leur rôle aux côtés de l'ARB.

La signature d'un protocole de partenariat entre ces cinq acteurs majeurs et l'ARB a permis de formaliser la dynamique de collaboration et de convergence qui a conduit à la création de l'agence.



L'idée est d'amener la nature vers les habitants

On s'est interrogé grâce à ce dispositif sur quelles actions on pouvait travailler, et sur lesquelles on n'intervenait pas déjà

La communication est un vecteur important, notamment vis-à-vis des jeunes générations

26 collectivités territoriales ont obtenu la reconnaissance « Territoires Engagés pour la Nature » en Occitanie, qui témoigne de leur volonté de mieux connaître, agir et se mobiliser en faveur de la biodiversité sur leur territoire.

LES MISSIONS

L'AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ :
UN OUTIL OPÉRATIONNEL POUR RENFORCER
L'ACTION PUBLIQUE EN OCCITANIE

« Coopérer et agir »

Deux lignes de force structurent le projet d'orientation retenu pour l'agence : favoriser la coopération et générer l'opérationnalité. Ce sont des principes de fonctionnement pour l'établissement public, mais également pour les femmes et les hommes qui lui donnent corps. En effet, mettre en œuvre les missions de l'ARB pour le compte de sa gouvernance, c'est avant tout animer une équipe de professionnels au service des coopérations publiques et privées en faveur de la biodiversité.

En ce sens, l'année 2019 a constitué une année fondatrice, au cours de laquelle nous avons bâti cette équipe aux profils diversifiés (attachés et ingénieurs territoriaux, contractuels d'agence régionale, naturaliste en association, assistant en agence comptable, etc.) et aux compétences pluridisciplinaires : écologie, aménagement du territoire, politiques publiques et ingénierie financière constituent autant de compétences mobilisées au quotidien.

C'est un honneur de diriger cette équipe, qui allie détermination et dynamisme au professionnalisme et à l'opérationnalité dont elle fait déjà preuve. C'est un gage de succès pour la vie de l'agence et pour la valeur ajoutée de son activité dans les années à venir.

Simon Woodsworth
Directeur de l'ARB Occitanie





PILIER
1

Valorisation

de la connaissance
et mobilisation
citoyenne

01// L'Observatoire Régional de la Biodiversité

L'Observatoire Régional de la Biodiversité (ORB) est un outil destiné à suivre l'évolution de la biodiversité dans le temps à l'échelle de l'Occitanie. Par le biais d'indicateurs, l'ORB renseigne l'état et les tendances de l'évolution de la biodiversité ainsi que ses interactions avec la société. Le but est de pouvoir disposer d'une information synthétique et actualisée pour mieux appréhender les enjeux du territoire en matière de biodiversité et évaluer l'action des politiques publiques mises en place pour la préserver. Pour produire les indicateurs, l'ORB Occitanie s'appuie notamment sur les données naturalistes mutualisées dans le cadre du Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP) d'Occitanie animé par la DREAL.

Définition du cadre de fonctionnement de l'ORB

Dès fin 2018, un premier travail a été engagé dans le cadre de la préfiguration de l'ARB Occitanie. Ce travail a permis de partager les réflexions et les travaux engagés dans les deux anciennes régions mais également de lancer la dynamique autour de la création de l'observatoire.

La mise en route opérationnelle de l'ARB au 1^{er} janvier 2019 a permis de poursuivre la réflexion et de dessiner les contours du fonctionnement de l'observatoire avec l'ensemble des acteurs constituant le groupe-projet « Connaître et valoriser la biodiversité ». En effet, l'ORB est construit selon un mode collaboratif dans lequel des structures productrices de données naturalistes (associations, conservatoires), des Parcs Naturels Régionaux, des représentants socio-économiques, des chercheurs, apportent leur concours et leur expertise dans l'élaboration des indicateurs mais contribuent également à la définition de la feuille de route de l'observatoire.

L'importante mobilisation de ces acteurs souligne un réel intérêt pour la mise en place de l'ORB et de fortes attentes en ce qui concerne la valorisation de la connaissance sur la biodiversité à l'échelle de la région.



Groupe de travail de préfiguration de l'ORB
Lézignan-Corbières - mai 2019

Le fonctionnement de l'ORB a été ébauché au cours d'une réunion qui s'est tenue le 9 mai 2019 à Lézignan-Corbières. Cette réunion a permis de définir les cibles et parties prenantes à impliquer dans l'ORB, d'identifier les modes de gouvernance ainsi que les thématiques de travail. Les élus et les citoyens constituent les principales cibles de l'ORB, aussi dans le but de prendre en considération leurs attentes et leurs besoins, il est prévu d'intégrer des représentants de chacune de ces parties dans la gouvernance.

De manière à offrir un cadre concerté de fonctionnement, une charte a été élaborée et partagée avec les membres du groupe projet « Connaître et valoriser la biodiversité » lors du Forum des acteurs de l'ARB.

Lancement de groupes de travail

L'ORB constitue un outil opérationnel de mise en œuvre de la Stratégie régionale pour la Biodiversité (SrB). Il a ainsi pour vocation de suivre et évaluer les effets des actions mises en œuvre dans le cadre de ce document stratégique. Un premier travail de réflexion autour des questions évaluatives et des indicateurs à développer a été initié avec les acteurs.

Toutefois ce travail a été suspendu dans l'attente de l'adoption de la SrB par la Région.

Depuis la fusion des deux anciennes Régions, il n'existe que très peu de données consolidées sur la biodiversité à l'échelle de l'Occitanie. Aussi, l'ORB a lancé un premier groupe de travail sur « les chiffres clés de la biodiversité ». Les indicateurs ainsi produits ont pour objectifs de dresser l'état de la biodiversité, d'identifier les pressions pesant sur les espèces et les milieux ainsi que les réponses apportées en région.

Une réunion s'est tenue le 12 novembre 2019 à Capendu en présence de représentants de 14 structures. Une première liste d'indicateurs a ainsi été établie à partir de questions évaluatives préalablement identifiées.



Les élus et les citoyens constituent les principales cibles de l'ORB, et seront associés à la gouvernance de l'observatoire.

Participation aux réseaux de la connaissance et de sa valorisation

Les activités liées à la valorisation de la connaissance ont également conduit à la participation à des réunions techniques notamment dans le cadre du réseau des observatoires territoriaux de la biodiversité, piloté par l'OFB, du Système d'Information sur la Nature et les Paysages, piloté par la DREAL, ou encore de la mise en réseau des Atlas Communaux de la Biodiversité, également piloté par l'OFB. Des contacts ont également été pris avec les services de la Région ainsi que différents partenaires.



02// La mobilisation citoyenne

Au-delà de la phase de préfiguration de l'ARB, l'enjeu de la mobilisation des citoyens en faveur de la biodiversité s'est progressivement affirmé comme un enjeu sociétal majeur et donc comme une problématique incontournable dont l'ARB devait se saisir.

L'agence a ainsi répondu favorablement à la proposition de l'OFB de conduire une expérimentation visant à impliquer des citoyens dans la gouvernance de l'ARB, sous la forme d'un comité appelé « Résidents de l'ARB ».

Un panel d'une dizaine de citoyens, mobilisés sur la base de critères de représentation territoriale, socio-économique, d'âge et de sexe, a ainsi été constitué.

Deux réunions se sont tenues en mai et septembre 2019 afin de leur permettre de s'approprier les enjeux de biodiversité du territoire régional mais également de comprendre le rôle et le fonctionnement de l'ARB. Ces travaux et échanges ont eu pour objectif d'aboutir à la rédaction du mandat donné au comité des Résidents de l'ARB précisant les modalités de leur contribution à la gouvernance de l'agence.

L'impulsion d'actions de mobilisation citoyenne par l'ARB s'est également concrétisée par l'annonce et le lancement, à l'occasion du Forum des acteurs, d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) autour des enjeux de mobilisation citoyenne en faveur de la biodiversité.

Cet AMI vise à développer des actions concrètes sur le territoire régional afin de permettre une meilleure appropriation des enjeux de biodiversité par la société civile. Les actions proposées par le lauréat retenu seront mises en œuvre dans le cadre d'une convention triennale avec l'ARB Occitanie, et seront dotées d'un budget de 150 000 à 180 000 euros pour les 3 années du projet.

De 150 000 à 180 000 €

dédiés aux actions de mobilisation citoyenne pour les 3 années du projet.



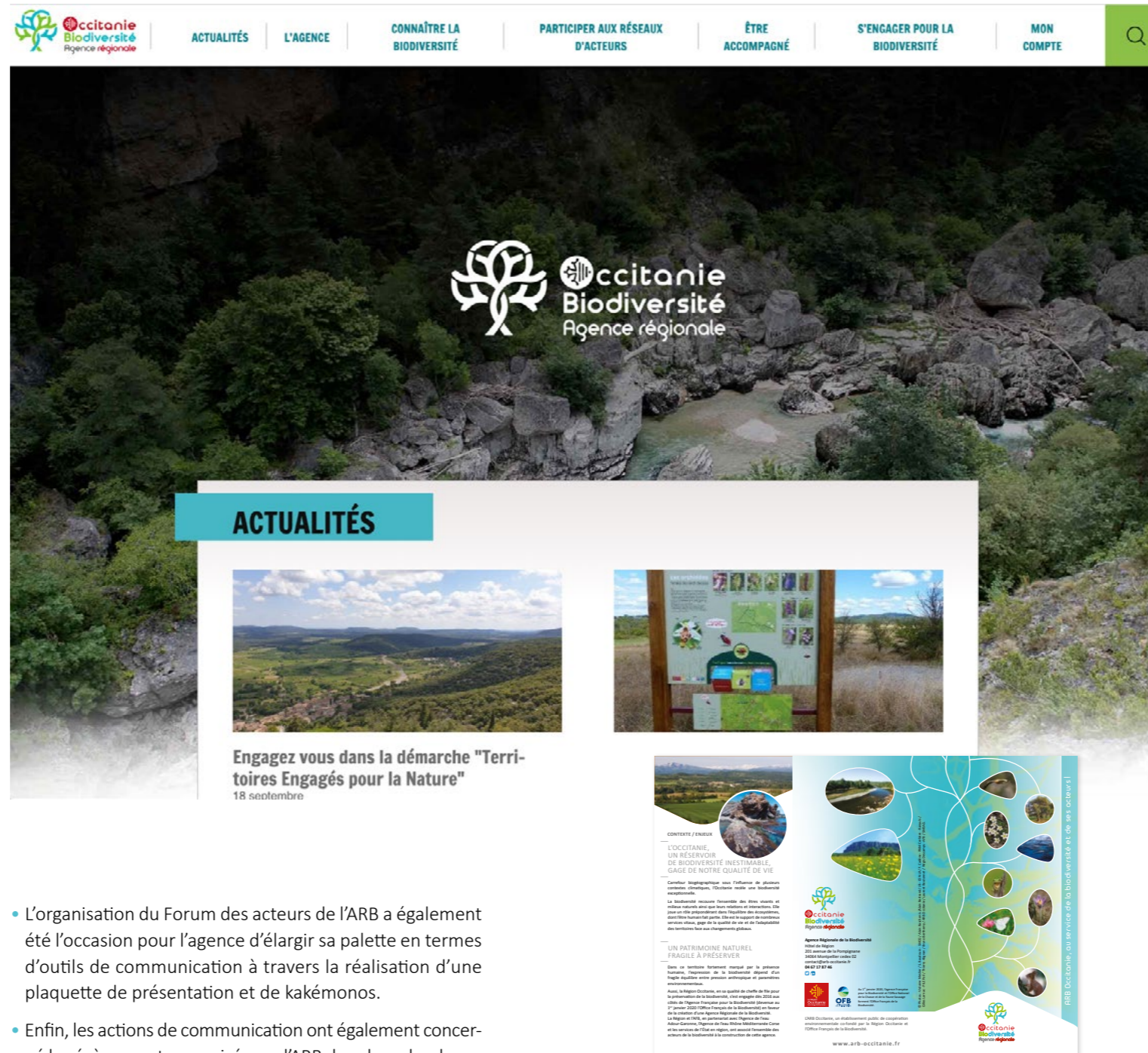
Le Comité des Résidents de l'ARB - Carcassonne - septembre 2019

03// La communication

L'année 2019 a permis à l'ARB Occitanie de se doter d'outils de communication institutionnelle.

Sur la base de réflexions menées pendant la phase de préfiguration de l'agence, la conception du site internet de l'ARB s'est poursuivie avec l'appui précieux des services de la Région Occitanie. Le site de l'ARB a ainsi été conçu selon une approche utilisateur, afin de faciliter au maximum l'accès à l'information et répondre aux besoins des différents acteurs : collectivités, associations, chercheurs, entrepreneurs ou salariés du secteur privé, citoyens.

- Le site de l'agence se veut également collaboratif : un annuaire et un agenda participatif ont été mis en place afin de permettre d'identifier facilement les acteurs de la biodiversité en région, ainsi que les manifestations et événements proposés.
- Depuis mai 2019, l'ARB Occitanie est présente sur les réseaux sociaux LinkedIn et Twitter, ce qui lui a permis d'accroître sa visibilité par les acteurs, ainsi que celle de ses partenaires.
- L'ARB a également mis en place une lettre d'info trimestrielle depuis novembre 2019. Cette lettre d'information vise non seulement à présenter les actions mises en œuvre par l'ARB, mais également celles de ses partenaires ou des collectivités d'Occitanie. L'accueil de cette lettre d'info, envoyée à plus de 1600 destinataires, a été plutôt bon avec un taux d'ouverture de plus de 30 %.



- L'organisation du Forum des acteurs de l'ARB a également été l'occasion pour l'agence d'élargir sa palette en termes d'outils de communication à travers la réalisation d'une plaquette de présentation et de kakémonos.
- Enfin, les actions de communication ont également concerné les événements organisés par l'ARB dans le cadre de ses missions. Deux vidéos ont ainsi été produites afin de restituer la visite de territoire organisée sur le territoire du SCOT du Pays Cœur d'Hérault ainsi que l'atelier d'échanges d'expériences sur la nature ordinaire organisé dans le cadre du réseau des gestionnaires d'espaces naturels.

Ces deux supports ont été remis aux territoires concernés et mis en ligne sur la chaîne youtube de l'agence.

+ de
1600
destinataires de la lettre d'info

30 %
ouverture de la lettre d'info

PERSPECTIVES

L'année 2019 a permis de poursuivre et de consolider les travaux engagés pendant la phase de préfiguration de l'agence autour du fonctionnement et de la gouvernance de l'Observatoire Régional de la Biodiversité, mais également de lancer les premiers travaux de production d'indicateurs. La mise en route opérationnelle du Système d'Information sur la Nature et les Paysages, piloté par la DREAL constitue toutefois un préalable incontournable à la valorisation de données relatives à la connaissance de la biodiversité sur le territoire régional.

Cette année 2019 aura également permis d'impliquer l'ARB dans des actions de mobilisation citoyenne, dont la cible n'avait pas été formellement identifiée lors de la préfiguration de l'agence.

L'année 2020 est envisagée comme une année de montée en puissance de l'observatoire, que ce soit dans son fonctionnement à travers la validation formelle de la charte pour permettre l'adhésion des membres du groupe-projet, ou dans l'aboutissement des travaux engagés en 2019 et de production de premiers outils de valorisation comme des fiches-indicateurs ou une publication sur les milieux naturels et espèces d'Occitanie.

Les actions de mobilisation citoyenne devraient également prendre de l'ampleur grâce à la mise en place du projet lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « mobilisation citoyenne et biodiversité ».



PILIER
2

Mise en réseau

des acteurs

Le réseau des gestionnaires d'espaces naturels

Ce réseau est composé des structures gestionnaires d'espaces naturels en Occitanie ainsi que leurs partenaires acteurs de la biodiversité qui souhaitent y adhérer. Il compte environ 300 membres venant de 150 structures différentes, services et établissements de l'État, collectivités, associations, etc. Il se définit comme un pôle fédérateur facilitant les échanges et le partage d'expériences entre ses membres.

Des ateliers d'échanges d'expériences rassemblant membres du réseau et partenaires sont organisés sur des thématiques directement liées aux métiers de la gestion des espaces naturels et de la préservation de la biodiversité, ainsi que des groupes de travail en format plus restreint (20 personnes) dont l'objectif est la production d'outils communs.





Atelier d'échanges d'expériences - Notre Dame de Londres - novembre 2019

Le 20 mai 2019, l'atelier d'échanges d'expériences autour des zones humides a accueilli 40 participants à Quérigut dans le Donezan en Ariège. Trois actions de restauration sur le Haut bassin de l'Aude, dont une sur le terrain, ont été présentées, et un document de rendu de la journée a été diffusé au mois de septembre.

Le 5 novembre, un second atelier sur les interactions entre la nature ordinaire et la nature patrimoniale s'est déroulé à Notre Dame de Londres, dans le département de l'Hérault, en partenariat avec les structures régionales naturalistes et la Communauté de communes du Grand Pic St Loup. Une quarantaine de gestionnaires était présente. Quatre retours d'expériences ont été présentés dont un sur les espaces agro-pastoraux du massif du Pic St Loup qui a fait également l'objet d'une visite de terrain. L'ensemble des présentations de cette journée a été filmé et les liens vidéos envoyés à l'ensemble des membres du réseau.

Deux réunions du groupe de travail « espaces naturels et développement local » ont eu lieu **le 19 février** à St Pons de Thomières et **le 12 novembre** à Talairan. Il y a été validé et planifié la production d'un outil « argumentaire en faveur de la biodiversité » à destination des élus. Cet outil prendra la forme d'une collection de courtes vidéos qui présenteront, sur un ton humoristique, des idées fausses sur la biodiversité auxquelles sont confrontés les gestionnaires sur le terrain. Celles-ci seront ensuite contrecarrées par des témoignages d'élus ayant mis en œuvre des actions prenant en compte et/ou favorisant la biodiversité sur leur territoire.

Les travaux menés en 2019 ont également permis la mise en place d'un annuaire dynamique numérique à disposition de tous les membres du réseau, permettant de retrouver des informations sur les sites gérés, les habitats et espèces concernés mais aussi les compétences de chacun... Celui-ci va être progressivement complété et mis à jour au fil de l'eau par les gestionnaires d'espaces naturels.



Enfin de nombreuses rencontres avec différents acteurs de la biodiversité en région ont été menées afin de travailler et agir en complémentarité mais également dans la perspective de partenariats futurs avec l'ARB (association Natura 2000, réseau des espaces naturels des Pyrénées Orientales, Pôle relais lagunes, Réseau des Gestionnaires d'Espaces Naturels Rhône-Saône, Parc National des Pyrénées etc).

+ de 300
gestionnaires d'espaces
naturels membres du réseau

+ de 150
structures représentées au sein du
réseau : services et établissements de
l'État, collectivités, associations...



PERSPECTIVES

L'année 2019 a permis de mettre en œuvre la feuille de route du réseau des gestionnaires d'espaces naturels établie lors de la préfiguration de l'agence, notamment à travers la tenue des ateliers d'échanges d'expériences et la mise en place du groupe de travail « espaces naturels et développement local ».

Ce fonctionnement « en routine » sera poursuivi en 2020 afin de répondre aux besoins exprimés par les gestionnaires en matière de retours d'expériences, comme la problématique des espèces exotiques envahissantes. Il s'agira également de faire aboutir les travaux engagés par le groupe de travail, notamment l'argumentaire à destination des élus locaux qui prendra la forme d'une collection de courtes vidéos.

2020 devrait également voir le lancement du projet d'évaluation de la gestion adaptative des aires protégées, piloté par l'OFB, et auquel l'ARB Occitanie est associée, notamment à travers le recrutement d'un chargé de mission dédié.



PILIER
3

Accompagnement

des porteurs
de projets

« 2019 a été une année de développement des activités de l'ARB, pour le déploiement de l'accompagnement des acteurs de la biodiversité.



Les missions conduites ont fait l'objet d'analyses et de réflexions collectives permettant de cibler l'accompagnement de porteurs de projet, mais aussi de préparer notre feuille de route pour 2020, première année « à plein régime ».

Les rencontres avec les partenaires œuvrant en faveur de la biodiversité ont été particulièrement utiles à la structuration de l'activité d'accompagnement des porteurs de projets : 38 rencontres ont été organisées avec des partenaires institutionnels, experts, formateurs, animateurs... tous acteurs de la biodiversité. Des réunions de travail, en bilatéral et collectives, ont ainsi été conduites tout au long de l'année 2019 avec :

- les membres du Comité des financeurs de l'ARB,
- les acteurs portant des projets à l'échelle régionale sur la Trame Verte et Bleue,
- les services de l'État dans les départements,
- les représentants de territoires de projet,
- des acteurs de l'aménagement, des membres de la communauté régionale Éviter-Réduire-Compenser,
- des organismes de formations...

Le but de ces rencontres a été à la fois d'identifier les besoins auxquels l'ARB pourrait être en capacité de répondre, mais également de bénéficier de l'expertise de partenaires pour développer de nouvelles actions. Ces échanges sont fondamentaux. Ils ont largement contribué à l'enrichissement de la feuille de route de l'agence.

Ces échanges et réflexions, à la fois internes au sein de l'équipe, et avec les partenaires ont permis de structurer la mission d'accompagnement des porteurs de projets en trois volets d'action :

- l'autonomisation des acteurs,
- le développement des compétences,
- l'appui et le conseil, en vue de la concrétisation de projets en faveur de la biodiversité.

01//

Autonomisation des acteurs

La création d'un « kiosque à ressources » a dans un premier temps été envisagée. L'objet de ce kiosque était de compiler des informations, utiles et pratiques pour les porteurs de projets. Une enquête dématérialisée a été conduite auprès de plus de 700 acteurs afin de connaître leurs attentes vis-à-vis d'un tel outil.



Au vu des retours exprimés par les acteurs ayant participé à l'enquête et du benchmark d'outils analogues existants déjà, ce « kiosque à ressources » n'a pas été jugé utile. En revanche, des outils directement créés par l'ARB, sur des thématiques spécifiques et répondant à un besoin particulier ont été sollicités. Le site internet de l'ARB pourrait devenir un relais de diffusion de ces outils. En matière de création d'outil, l'équipe en charge de l'accompagnement des porteurs de projet s'est concentrée sur l'écriture de la feuille de route permettant de définir les cibles et supports prioritaires à développer à l'horizon 2020.

Parmi les ressources, outils et informations à diffuser figurent des guides pratiques, mais surtout les dispositifs financiers mobilisables pour la mise en œuvre des projets et des retours d'expériences d'actions « exemplaires ».

C'est pourquoi nous avons travaillé dans un premier temps au recueil :

- des appels à projet, appels à manifestation d'intérêt, etc. permettant de contribuer à l'émergence de projet,
- des labels et reconnaissances encourageant à des actions exemplaires en faveur de la biodiversité,
- des outils cartographiques pour aider les acteurs à localiser les enjeux en matière de biodiversité dans leurs territoires.

Ces ressources sont accessibles sur le site internet de l'ARB, et l'équipe se tient disponible pour assurer une prise en main de ces outils par les porteurs de projet.

20 %

des personnes interrogées ont répondu et précisé leurs attentes et besoins.

02//

Développement des compétences

La montée en compétence des acteurs des territoires constitue un enjeu fort pour l'ARB afin d'aboutir à la prise en compte transversale de la biodiversité dans les pratiques et les projets. En 2019, les cibles prioritaires pour favoriser la montée en compétence des acteurs ont été les élus et les têtes de réseaux dans les territoires. En effet, lors de la préfiguration de l'ARB, des visites de territoire sur le thème des continuités écologiques à destination d'élus porteurs de documents d'urbanisme ont été organisées. Grâce à ce premier retour d'expérience, des journées techniques ont pu être organisées ou co-organisées avec nos partenaires, notamment sur les liens entre enjeux de biodiversité et aménagement du territoire. L'ARB a ainsi mis en place ou participé à plusieurs sessions.

- **20 élus de l'Hérault** ont été formés aux enjeux de la biodiversité et à leurs liens avec l'aménagement du territoire. La session, organisée par l'ARB en partenariat avec l'Agence Française de la Biodiversité (AFB) et Mme Dominique Nurit (administratrice de l'ARB et conseillère départementale de l'Hérault), a ciblé l'intégration de la biodiversité dans les documents de planification et opérations d'aménagement. La journée s'est déroulée avec un temps de travail en salle le matin puis une sortie de terrain l'après-midi accompagnée d'un expert du conseil départemental de l'Hérault.

- **20 membres du Comité 21** ont été sensibilisés par l'ARB Occitanie aux interactions entre biodiversité et changements climatiques.

- **11 CPIE d'Occitanie** ont également été formés par l'ARB au concept de Trame Verte et Bleue, lors d'une journée de culture commune organisée par l'URCPIE. L'ARB a pu décrire à la fois les aspects réglementaires mais aussi les déclinaisons territoriales possibles de cet outil d'aménagement du territoire.



Formation des élus de l'Hérault
domaine départemental de Restinclières - septembre 2019

Les retours des participants sur ces journées ont été positifs à très positifs. Toutefois une journée initialement prévue dans le département du Gers sur les enjeux de biodiversité en lien avec les risques naturels n'a pu se tenir faute de relais de diffusion pour mobiliser les élus locaux.

Des contacts ont été pris avec l'équipe de Capitale Française de la Biodiversité et le Centre de Valorisation des Ressources Humaines de Toulouse qui se sont montrés intéressés pour démultiplier, au côté de l'ARB, des modules de formation relatifs aux enjeux de biodiversité à intégrer à des formations existantes.

03// Appui et conseil aux porteurs de projet

24 projets de différentes échelles ont été suivis ou accompagnés au cours de l'année 2019. Il s'est agi de fournir des conseils, de faire des interventions, de participer à des groupes de travail, de mettre des acteurs en relation pour accélérer des projets ou même d'apporter un appui logistique ou de communication.



Comité de sélection du dispositif
"Territoires Engagés pour la Nature"



Sensibilisation des élus du Pays Coeur
d'Hérault à la Trame Verte et Bleue

À l'échelle locale

Un accompagnement a été réalisé auprès de 3 territoires de SCoT (Pays de l'Or, Vallée de l'Ariège, Pyrénées Catalanes).

Une visite de territoire sur le thème des continuités écologiques a été organisée sur le territoire du Pays cœur d'Hérault, avec l'appui technique de partenaires Nature en Occitanie et de la Fédération Régionale des Chasseurs d'Occitanie. Lors de cette visite l'ARB a sensibilisé une quinzaine d'élus et techniciens du territoire aux enjeux de biodiversité. Cette sortie sur le terrain a suscité des discussions, questions / réponses autour des problématiques des continuités des cours d'eau (avec le syndicat mixte du bassin de l'Hérault), de l'importance de la trame verte et des haies, de la multifonctionnalité de la trame verte et bleue mais aussi de la trame noire.

Un accompagnement a également été mené auprès de collectivités comme des communes ou des intercommunalités à travers des appuis techniques dans l'élaboration de programmes d'action ou projets sur la biodiversité (Blagnac, Saint Nazaire en Roussillon, Saint Christol, Fabrègues, Massif de Lens, Bassin de Thau, Perpignan Méditerranée, Communauté de communes Pyrénées Cerdagne, Sicoval).



L'agence a participé
au groupe de travail
national piloté par l'AFB
en vue du déploiement
de l'initiative
« Entreprises Engagées
pour la Nature »



Visite de territoire avec les élus du Pays Coeur d'Hérault

À l'échelle régionale

L'ARB a contribué activement auprès de l'institution régionale à la préparation de la feuille de route régionale « Éviter, Réduire, Compenser » (ERC), mais également aux réflexions au sein de groupes de travail sur les liens entre les énergies renouvelables et la biodiversité.

L'agence a accompagné le Conservatoire Botanique National Pyrénées Midi-Pyrénées à travers un appui logistique à l'organisation de la restitution du programme Urbaflore visant au suivi et à la préservation de la flore remarquable dans les milieux urbains.

À l'échelle nationale

L'ARB a apporté son appui auprès de la Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Hérault pour l'organisation d'un événement autour de la conservation de la Pie grièche à poitrine rose.

L'agence a participé au groupe de travail national piloté par l'AFB en vue du déploiement de l'initiative « Entreprises Engagées pour la Nature ». L'ARB Occitanie était la seule ARB représentée et à apporter des préconisations en vue de l'opérationnalité des outils de candidature.

Afin de préparer un travail plus étroit avec les acteurs socio-professionnels, l'ARB a également participé à un événement dans le cadre de Nature 2050 porté par CDC Biodiversité. Ce dispositif vise au financement par des mécènes privés de projets de restauration de sites naturels en vue de l'adaptation au changement climatique par des solutions fondées sur la nature. En Occitanie, on compte aujourd'hui un seul projet : la revitalisation d'une forêt des Cévennes. L'ARB contribuera au déploiement de Nature 2050 au côté des services de la Région.

04// Contribution à la démarche Éviter-Réduire- Compenser (ERC)

L'ARB a vu durant cette année 2019 son équipe s'étoffer en septembre avec l'arrivée d'une chargée de projet ERC, dédiée spécifiquement au sujet de la séquence Éviter-Réduire-Compenser. Ce renfort va permettre à l'agence de se saisir plus fortement de ce sujet d'actualité et d'accompagner au mieux les acteurs de l'aménagement et de la planification.

En 2019, des rencontres et échanges ont été menés avec les principaux acteurs concernés par la séquence ERC en Occitanie pour mieux appréhender le contexte et les spécificités du territoire sur ce sujet. Ces échanges ont permis de construire la feuille de route de l'ARB pour 2020 et d'identifier les premiers chantiers à lancer dans l'optique de préciser l'accompagnement de l'agence sur le sujet.



Les agents se sont concentrés lors des premiers mois d'activités sur des sujets et des cibles connus. C'est la raison pour laquelle de nombreuses actions proposées traitent de la thématique « aménagement et biodiversité », et visent en particulier les collectivités. Le déploiement de l'initiative nationale Territoires Engagés pour la Nature (TEN) conforte cette tendance puisque ce dispositif ne concerne que les communes et intercommunalités. Conscients du fait qu'il faille embarquer, encourager, accompagner et suivre également les associations, les professionnels, les acteurs de la recherche, etc, de premières actions de veille auprès des socio-professionnels ont donc été initiées. L'appui à l'organisation d'événements portés par des associations a été conduit.

Les actions de terrain et au contact des acteurs se sont avérées globalement positives et porteuses tant pour l'ARB que pour les projets. L'ensemble des sollicitations parvenues à l'agence, tant de la part de structures publiques que privées ou associatives, ont pu être traitées et suivies dans le temps.

Tout en poursuivant les actions lancées lors de cette année de structuration, et pour répondre aux besoins des acteurs, l'année 2020 est envisagée comme une année de production d'outils, de supports d'accompagnement, d'organisation de journées techniques, avec la volonté de développer la présence de la structure auprès d'un panel d'acteurs plus diversifié.

TERRITOIRES ENGAGÉS POUR LA NATURE

« TERRITOIRES ENGAGÉS POUR LA NATURE »

L'ARB Occitanie a porté, pour le compte du collectif régional composé de la Région Occitanie, l'AFB, la DREAL et des deux agences de l'eau du territoire régional (Adour-Garonne et Rhône-Méditerranée-Corse), le déploiement en région de l'initiative nationale « Territoires Engagés pour la Nature » (TEN). Le déploiement de ce dispositif a largement contribué à l'installation de la mission d'accompagnement de l'ARB. Le partenariat technique avec l'AFB, la Région, les Agences de l'eau et les services de l'État, a permis à la région Occitanie de faire partie de la première vague des régions lancées dans cette démarche.

En effet, ce « quintet » de partenaires, ou collectif régional TEN, a piloté l'initiative de la création des outils de candidature à la reconnaissance des lauréats.

«
La contribution des
têtes de réseaux
pour communiquer
et accompagner les
candidats a été très
positive et efficace
pour le déploiement du
dispositif TEN.

FOCUS



41
candidatures de
collectivités déposées
à la reconnaissance
Territoires Engagés
pour la Nature

26
territoires
reconnus
« Territoires
Engagés pour
la Nature »

L'ARB a de plus bénéficié d'un soutien technique de l'agence de l'eau Adour-Garonne qui a consacré du temps à la rédaction et au maquettage de documents de communication, mais aussi à l'organisation d'une réunion d'information des partenaires régionaux dans ses locaux. L'AFB a également porté un travail technique de mise en ligne des outils TEN Occitanie. Enfin, les têtes de réseau, véritables relais de l'initiative dans les territoires ont favorisé l'émergence de projets.

Grâce à l'ensemble de ce travail partenarial, 41 candidatures de collectivités ont été déposées à la reconnaissance Territoires Engagés pour la Nature. La contribution des têtes de réseau pour communiquer sur TEN et accompagner les candidats a été très positive et efficace pour le déploiement du dispositif.

Sur les 41 candidatures reçues, 26 territoires ont été reconnus « Territoires Engagés pour la Nature ». Le travail du comité de sélection, constitué du collectif régional, des Parcs Naturels Régionaux et des services de l'État dans les départements a proposé au Conseil d'administration de l'ARB une liste de lauréats dont les dossiers répondaient aux attentes du dispositif TEN en Occitanie. Les critères de sélection les plus discutés ont été l'additionalité, l'ambition et l'impact des projets et plus particulièrement des trois actions proposées pour traduire l'engagement des collectivités en faveur de la biodiversité. Le Forum des acteurs de l'ARB du 22 novembre a été l'occasion de réunir l'ensemble des candidats et de constituer ainsi le premier réseau des Territoires Engagés pour la Nature en Occitanie. Cette rencontre a été l'occasion d'échanger sur cette première édition et d'évaluer les attentes vis-à-vis de la suivante. Le Forum a également été un temps de célébration des lauréats qui ont reçu un diplôme, un trophée et ont pu valoriser leur projet en s'adressant aux participants au forum.



Leviers d'actions transversaux

L'année 2019 a été marquée par l'intégration de l'ARB dans divers cercles de coopération décentralisée.

La coopération internationale

Au titre des réseaux internationaux de coopération, l'ARB s'est notamment impliquée au sein du Réseau ENCORE (Conférence environnementale des Régions d'Europe), dans le prolongement de l'implication historique de la Région Occitanie au sein de ce Réseau. À l'occasion d'un workshop européen sur les services écosystémiques tenu en Hollande en juillet 2019, l'ARB a été désignée « rapporteur » des travaux sur la biodiversité de ce réseau. À ce titre, l'ARB anime désormais les travaux sur la biodiversité dans la perspective de la prochaine session plénière de ce réseau et accueillera les prochains Copil et workshop européen d'ENCORE.

De plus, la coopération bilatérale a été favorisée durant l'année 2019, notamment dans les relations établies avec la Région Catalogne. Ces premiers échanges techniques sur l'intégration de la biodiversité dans la planification territoriale devraient déboucher à l'avenir sur un protocole de coopération plus formalisé, inscrivant dans le temps une coopération entre l'Occitanie et la Catalogne sur la gestion des ressources naturelles, dans le prolongement des premières coopérations initiées dès 2013 sur les plans de connectivité / schémas régionaux de cohérence écologique. Cette coopération vise également à appuyer l'émergence d'une agence régionale de la biodiversité en Catalogne, en appui aux actions de la Région, et pourra également concerner la protection conjointe d'espèces présentes sur le massif pyrénéen.



D'autres collaborations sont sollicitées par des Régions ou par leurs agences régionales en Hollande, Suède, Italie, etc. Elles constituent des pistes prometteuses pour accroître la coopération décentralisée dans le domaine de la biodiversité.

Enfin, l'ARB a pu collaborer en 2019 à l'émergence ou à la mise en œuvre de plusieurs projets européens, on pourra ainsi citer le Life GREEN sur la gestion des espaces naturels dans les Pyrénées, le Life BioGOV portant sur la gouvernance régionale en matière de biodiversité ou encore les prémices du Life intégré ARTISAN porté par l'OFB sur les solutions d'adaptation au changement climatique comme du Life projeté par l'OFB sur la gestion adaptative des espaces naturels.

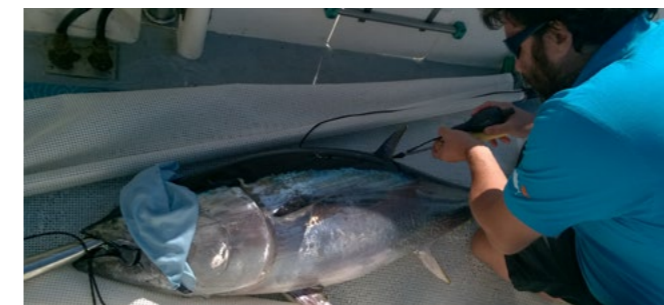


Ce groupe cherchera à favoriser la bonne intégration des acteurs de la recherche au sein des activités de l'ARB et effectuera le suivi de cette interaction.

- travaux du réseau des gestionnaires d'espaces naturels (réseau GEN Occitanie) : l'interaction entre chercheurs et gestionnaires constitue un enjeu de taille afin que les éclairages réciproques contribuent à faire avancer les travaux mutuels. La participation des acteurs de la recherche aux ateliers d'échanges d'expériences a justement permis une coopération intéressante sur des sujets précis en 2019 (gestion des bassins versants, développement local, etc.);
- appui aux projets de recherche : l'ARB a pu s'impliquer dans divers travaux de recherche ou travailler auprès des acteurs de la recherche sur divers sujets dès 2019 : zone atelier Pyrénées-Garonne (ZA Pygar), projet de recherche sur le milieu marin avec l'UMR MARBEC (projet MarBIG), etc.

Fort de ces premières initiatives, un groupe de suivi a été constitué pour travailler sur l'implication de la recherche dans les travaux de l'ARB, avec la participation de chercheurs des secteurs Est et Ouest de la région représentant leurs communautés professionnelles respectives, notamment à travers le rôle d'interface joué par les laboratoires d'excellence (Labex) sur Montpellier et sur Toulouse. Ce groupe cherchera à favoriser la bonne intégration des acteurs de la recherche au sein des activités de l'ARB et effectuera le suivi de cette interaction. Il se réunira tous les 6 mois pour suivre l'avancement de ces coopérations concrètes.

L'ARB interagit également avec le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN), qui en constitue le garant scientifique. Dans ce sens, il est rappelé que la Présidente du CSRPN, Magali GERINO, est membre du Conseil d'administration de l'ARB. Il est souligné que le domaine de la recherche est également représenté au CA par Sandrine VAZ, désignée de la même manière au titre des personnalités qualifiées, devant notamment permettre une bonne intégration au sein de l'ARB des problématiques de recherche en milieu marin.



Le partenariat avec les acteurs de la recherche

L'année 2019 a permis d'initier la participation des acteurs de la recherche à de multiples travaux de l'ARB. Cette interaction s'est particulièrement concrétisée à travers les chantiers suivants :

- émergence de l'Observatoire Régional de la Biodiversité (ORB) : l'implication des chercheurs et divers acteurs de la recherche est essentielle dans la préfiguration de cet outil central de l'ARB, notamment pour mobiliser correctement les données disponibles auprès des acteurs de la recherche, mais également assurer pour la pertinence scientifique des méthodologies établies pour interpréter ces données, produire des indicateurs et ainsi répondre aux questions évaluatives ;

Le bilan financier

	Recettes			Dépenses		
	Prévu	Réalisé	Report	Prévu	Réalisé	Report
Fonctionnement	600 000,00 €	800 000,25 €	200 000,25 €	585 000,00 €	504 995,77 €	80 004,23 €
dont charges de gestion courante				125 500,00 €	90 552,26 €	
dont charges de personnel				456 500,00 €	414 442,98 €	
dont autres charges de gestion courante				3 000,00 €	0,53 €	
Investissement	15 000,00 €	15 000,00 €		15 000,00 €	5 835,01 €	9 164,99 €
Total report						289 169,47 €

Répartition des dépenses et recettes annuelles

Recettes

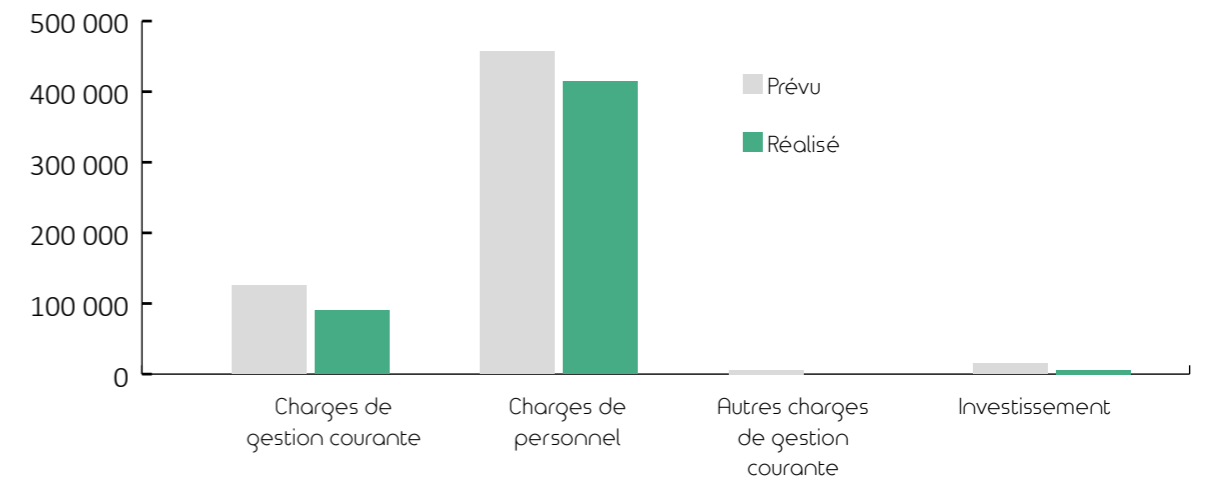
Concernant les recettes, 200 000,25 € sont constatés en excédent par rapport au prévisionnel. Il s'agit en réalité d'un affichage de l'écriture budgétaire correspondant à la dotation initiale versée par la Région au profit de l'Établissement Public de Coopération Environnementale (EPCE) pour constituer son fonds de roulement, d'un montant équivalent à 1/3 du budget de fonctionnement (200 000 € de trésorerie pour 600 000 € de dotations annuelles).

Dépenses

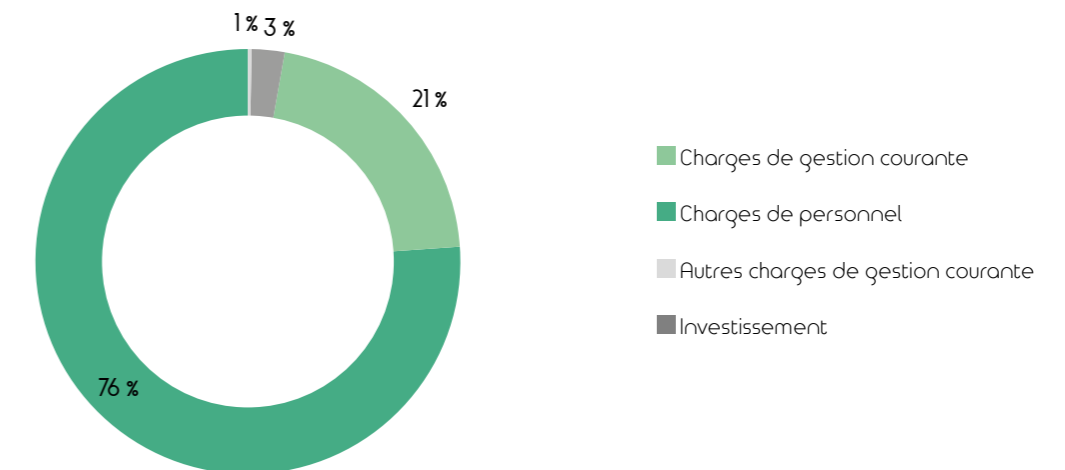
Concernant les dépenses, il est notamment souligné un écart positif de 80 004 € dans les dépenses de fonctionnement, principalement lié à la montée en puissance progressive de l'EPCE au courant de l'année 2019 au gré des recrutements intervenus et des prises de poste successives, permettant en parallèle une mise en œuvre des actions dans le même pas de temps.

L'exercice comptable 2019 de l'EPCE ARB Occitanie dégage la somme de +289 169,47 €, dont 200 000 € constitués par le fond de roulement de l'établissement public.

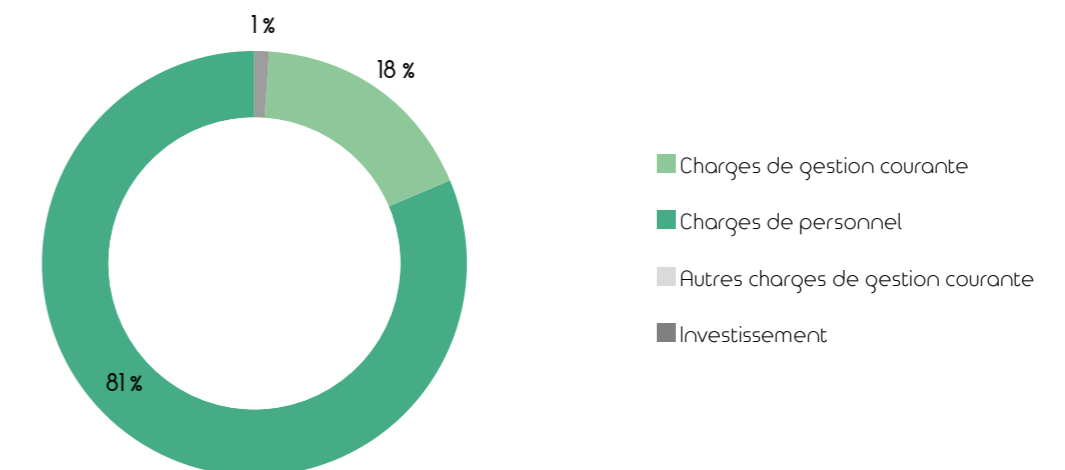
Écart entre le budget prévisionnel et le budget consommé en 2019

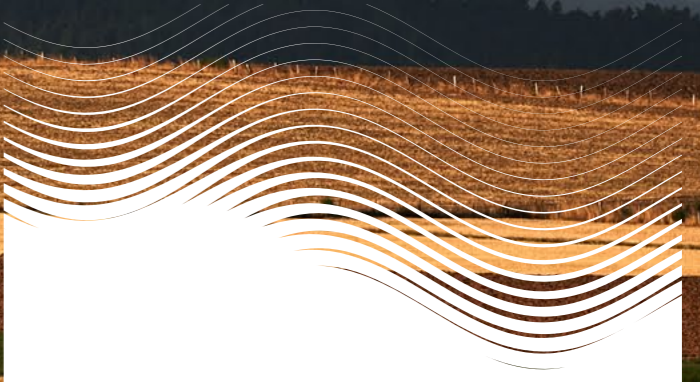


Répartition du budget prévisionnel 2019



Répartition du budget consommé en 2019





MERCI

Au titre de l'année 2019, l'ARB Occitanie tient notamment à remercier :

- les membres de sa gouvernance (CA, ComOr, Comité des financeurs, etc.), pour leur présence systématique et leur implication déterminante,
- ses co-fondateurs et co-financeurs, la Région Occitanie et l'Office Français de la Biodiversité ;
- les services de l'État en région, pour l'appui constant porté à l'installation de l'agence, au-delà de la phase de préfiguration dont les services de l'État avaient déjà constitué un acteur majeur ;
- M. Julien PELLEGINI, stagiaire à l'ARB de mars à septembre 2019, qui a notamment travaillé sur le centre de ressources et sur la session 2019 de TEN Occitanie (Julien, merci pour ta motivation !)
- enfin, l'ARB souhaite bon vent à M. Thierry PERCIE DU SERT, qui a fait valoir ses droits à la retraite à la fin de l'année 2019 (merci encore Thierry !).



**Agence Régionale
de la Biodiversité**

Adresse :

Hôtel de la Région
201 avenue de la Pompignane
34064 Montpellier cedex 02

Informations :

www.arb-occitanie.fr



Contacts :

Mail : contact@arb-occitanie.fr
Tél : 04 67 17 87 46

